

Tarif pour les enfants de moins de 12 ans

Gratuité ou prix réduit pour les enfants de moins de 12 ans

Réduction :

- **Gratuité** pour maximum 4 enfants de moins de 12 ans accompagnés d'une personne de 12 ans ou plus, muni d'un titre de transport valable.
- **Tarif 50%*** par enfant supplémentaire ou pour l'enfant non-accompagné

- ⊙ 1^e classe
- ⊙ 2^e classe

- ⊙ trajet simple
- ⊙ trajet aller-retour

OU L'UTILISER ?

- Pour un trajet en train entre deux gares ou points d'arrêts belges.
- Si votre billet est combiné avec du transport régional STIB ou TEC (moyennant paiement d'un supplément), vous pourrez voyager sur leurs réseaux respectifs dans les conditions définies par chaque société de transport* régionale. Ces conditions d'utilisation sont disponibles sur www.stib.be ou www.infotec.be.

POUR QUI ?

Pour les enfants de moins de 12 ans.

OU L'ACHETER ?

GRATUITE

Pas de billet pour l'enfant voyageant gratuitement lorsqu'il accompagne une personne de 12 ans ou plus en possession d'un titre de transport valable.

BILLET AU TARIF 50%*

Le Billet enfant est émis au Tarif 50%* sur le billet Standard (sauf sur la redevance minimum*) peut être acheté aux automates, aux guichets, via le site internet letrain.be, via l'App, dans le train (au Tarif à Bord*) ou par les vendeurs agréés.

Si votre billet est combiné avec TEC, vous pouvez l'acheter aux automates et aux guichets. S'il est combiné avec STIB, il est uniquement vendu aux guichets.

Vous pouvez acheter votre billet jusqu'à max. 31 jours à l'avance.

SUR QUEL SUPPORT ?

GRATUITE

- Pas de billet pour l'enfant voyageant gratuitement accompagnant une personne de 12 ans ou plus en possession d'un titre de transport valable.

BILLET AU TARIF 50%*

- Papier, PDF, Mobile Ticket avec code-barres 2D sur smartphone/tablette, e-ID (sauf au départ ou à destination de Brussels Airport – Zaventem), Carte à puce électronique* émise dans le train.

COMMENT L'UTILISER ?

Un document officiel (carte d'identité, carte Isi+, passeport) prouvant l'âge de l'enfant est indispensable lors du voyage.

GRATUITE

- Un enfant de moins de 12 ans voyage gratuitement entre deux gares belges lorsqu'il est accompagné d'un voyageur de 12 ans ou plus, muni d'un titre de transport, en 1^e ou 2^e classe.
- La gratuité pour l'enfant est offerte jusqu'à 4 enfants par voyageur accompagnant.
- Le transport gratuit des enfants ne peut pas être utilisé comme formule de substitution au « Tarif Groupe ».

BILLET AU TARIF 50%*

- L'enfant supplémentaire ou non accompagné est muni d'un billet enfant au Tarif 50%* sur le billet Standard (sauf sur la redevance minimum*).
- Le billet est valable pour le trajet, dans la classe et à la date mentionnée sur celui-ci.
- Lors de l'usage d'un aller-retour, le voyage aller doit s'effectuer avant le voyage retour.
- L'enfant peut arriver à sa destination par l'itinéraire le plus court en kilomètres ou par un itinéraire alternatif*.
- Si la gare de départ et/ou de destination fait partie d'une Zone*, l'enfant peut circuler librement toute la journée à l'intérieur de la Zone sans en sortir.
- Si la gare de destination d'un billet aller-retour est une gare du littoral, l'enfant peut effectuer le trajet retour de n'importe quelle gare du littoral. Les gares du littoral sont : De panne, Koksijde, Oostende, Blankenberge, Veurne, Heist, Duinbergen, Knokke, Zeebrugge-Strand/Dorp
- L'enfant ne peut pas s'éloigner de sa gare de départ pour y repasser ensuite ou dépasser sa destination pour y revenir sans être en possession du billet supplémentaire qui couvre le(s) trajet(s) aller-retour.
- L'enfant peut voyager jusqu'à l'interruption de nuit du service des trains.
- Il est possible d'acheter une carte de 10 voyages simples (sans la combinaison avec TEC, STIB) ou de surclasser* pour un même trajet, au guichet ou à l'automate de vente. Cette carte est valable 1 an à partir de la date d'émission.
Avant d'embarquer dans le train, il faut la remplir chronologiquement de la façon suivante :
 - en toutes lettres : le jour de la semaine;
 - en 6 chiffres (JJ/MM/AA) : la date;
 - la destination de votre voyage : toujours une des deux gares ou Zones préimprimées sur la carte ;
 - Complétez une ligne par voyageur et par trajet ;
 - En cas d'erreur, complétez une nouvelle ligne.
- Si l'enfant voyage au départ ou à destination de Brussels Airport – Zaventem, (voir rubrique « Supplément » ci-dessous), son billet est pourvu d'un code-barres qui ouvre les portiques à l'aéroport. Chaque voyageur présentera son billet au lecteur.

A QUEL PRIX ?

GRATUITE

Gratuit lorsque l'enfant accompagne une personne de 12 ans ou plus en possession d'un titre de transport valable, en 1^e ou 2^e classe (jusqu'à 4 enfants).



BILLET AU TARIF 50%*

- Billet simple : Tarif 50%* pour l'enfant supplémentaire ou non-accompagné * pour l'itinéraire le plus court en kilomètres entre votre gare de départ et de destination ainsi qu'en fonction de votre classe de voyage.
- La distance minimale tarifée est de 3 km ; la distance maximale tarifée est limitée à 150 km par trajet simple.
- Billet aller-retour : vous payez 2 fois le prix du billet simple.
- Le Billet Enfant peut être combiné à un « Pass d'un jour TEC NEXT » si votre gare de destination est une gare en Wallonie. Ce forfait est ajouté au prix SNCB.
- Le Billet Enfant peut être combiné au réseau STIB si votre gare* de destination* est une gare de la Zone de Bruxelles. Le forfait STIB est ajouté au prix SNCB.
- Le prix de la carte 10 voyages est égal au prix de 10 trajets simples.
- Si vous achetez votre billet à bord du train, le prix de votre billet sera majoré du « Supplément Tarif à Bord* ».

ET LE REMBOURSEMENT ?

- Votre billet complètement inutilisé est remboursé intégralement au guichet :
 - jusqu'à la veille de la date de début de validité de celui-ci lorsque vous l'avez acquis à l'avance ;
 - ou le jour même endéans les 30 minutes à partir de l'heure d'achat à l'automate ou au guichet.
- Votre billet n'est pas remboursable :
 - si vous l'avez acquis sur internet, via l'app SNCB, sur restitution d'un bon de compensation, bon d'échange ou chèque vert;
 - en cas de vol ou de perte.
- En cas d'absence de voiture de 1^e classe ou de voiture déclassée, votre billet de 1^e classe complètement ou partiellement utilisé en 2^e classe est remboursable, à concurrence de la différence de prix entre les 2 classes du billet au Tarif 50%* pour le trajet réellement effectué (demandez une attestation à l'accompagnateur de train et présentez-vous au guichet dans les 14 jours calendrier, date du voyage incluse).
- Les cartes de 10 voyages simples ou de 10 surclassements* inutilisées ou partiellement utilisées ne sont pas remboursables.

COMMENT PASSER DE 2E EN 1E CLASSE ?**BILLET AU TARIF 50%***

- L'enfant est déjà en possession d'un titre de transport valable en 2^e classe.
- Vous achetez (à l'automate, au guichet, online sur letrain.be ou dans le train au Tarif à Bord*) un billet supplémentaire « surclassement »* simple ou aller – retour. Le prix est calculé en effectuant la différence :
 - en semaine : entre les prix des 2 classes du Tarif Standard* pour le trajet que vous effectuez réellement en 1^e classe.
 - le week-end et jour férié : entre les prix des 2 classes du Tarif 50%* pour le trajet que vous effectuez réellement en 1^e classe.

Il est égal ou supérieur au prix minimum du billet de 1^e classe.

- Vous pouvez également acheter une carte de 10 surclassements* pour un même trajet.

DOIS-JE PAYER UN SUPPLEMENT ?

- Si l'enfant voyage au départ ou à destination de Brussels Airport-Zaventem :
 - s'il voyage gratuitement, pas de supplément Redevance Diabolo. S'adresser au steward pour ouvrir les portiques.
 - s'il voyage avec un billet enfant au Tarif 50%*, le supplément de la Redevance Diabolo est intégré au prix du billet. Lors d'un billet aller-retour, elle sera comptabilisée deux fois (une fois à l'aller et une fois pour le retour).
- Si Brussels Airport – Zaventem est une gare de correspondance*, la Redevance Diabolo n'est pas due.
- Si Brussels Airport – Zaventem est une gare sur votre itinéraire le plus court en kilomètres et que vous y effectuez une interruption* de voyage, acquittez-vous d'un Billet « Redevance Diabolo ».
- Si vous utilisez votre billet dans le train à grande vitesse « ICE » sur le trajet entre Bruxelles-Midi et Liège-Guillemins ou vice versa, acquittez-vous d'un supplément séparé » Pour plus d'info sur l'achat, voir www.b-europe.be. Les conditions spécifiques déterminées par le transporteur responsable de ces trains sont d'application (voir www.bahn.com).

QUE PERMET MON BILLET ?

- **PUIS-JE FAIRE UNE HALTE DURANT MON VOYAGE ?**
Oui. L'enfant peut interrompre* son voyage dans n'importe quelle gare* ou point d'arrêt* situé sur votre itinéraire le plus court en kilomètres, et ce, dans le sens de sa destination.
- **PUIS-JE CHANGER DE DESTINATION LORS DU VOYAGE ?**
Oui. Le changement est autorisé sur votre itinéraire le plus court en kilomètres moyennant l'achat d'un nouveau titre de transport, couvrant la distance entre n'importe quelle gare* sur cet itinéraire et votre nouvelle destination. Si le billet est acheté à bord du train, il est majoré du « Supplément Tarif à bord* ».
- **PUIS-JE UTILISER 2 TITRES DE TRANSPORT CONSECUTIFS ?**
Oui. L'enfant peut utiliser un autre titre de transport avant ou après son billet.
Si un 2e titre de transport est utilisé avant ou après son 1er titre de transport, ceux-ci sont considérés comme un seul titre de transport et les facilités de l'itinéraire alternatif* sont d'application. Présentez toujours les deux titres de transport pour le contrôle dans le train.

